

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE conformément aux exigences de l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, un bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 a été dressé;

QUE tout utilisateur desservi par le réseau d'eau potable de la municipalité peut prendre connaissance dudit bilan à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Fait à Saint-Pascal, ce 17^e jour de mars 2025.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



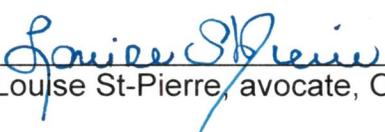
Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal municipal l'Essentiel de l'information du 4 avril 2025 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 17 mars 2025.

Signé à Saint-Pascal, ce 17^e jour de mars 2025.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

